

Molenbeek, une élue musulmane : quiconque refuse d'accepter l'islam doit quitter la Belgique

écrit par Jules Ferry | 2 septembre 2025





► Une musulmane adjointe au maire à Molenbeek, en Belgique : « *Quiconque refuse d'accepter l'islam doit quitter la Belgique* »...

Elle s'adressait à ceux qui trouvent la vie à Molenbeek « *invivable* » à cause de la diversité ou du port du voile.

Saliha Raïss, membre du conseil municipal de Molenbeek, souhaite une Europe sans Européens. C'est ça, l'islam. Chacun sait ce qui se passe en Europe aujourd'hui et à quoi cela ressemblera dans les années à venir.

« *À Molenbeek, si c'est invivable pour vous, allez ailleurs, dégagez !* », lance l'échevine Saliha Raïss :

https://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2025/09/ssstwitter-com_1756752031982.mp4

L'affaire en détail sur [I24](#)



►Nigeria : une femme brûlée vive par la foule pour « blasphème »...



Image : [X](#)

[BBC](#)

[Dailymentor](#)

Une femme a été brûlée vive par une foule dans l'État de Niger, au nord du Nigeria, après avoir été accusée d'avoir blasphémé contre le prophète Mahomet, a déclaré la police.

La police a condamné le meurtre de la femme – identifiée dans les médias locaux comme une vendeuse de nourriture nommée Amaye – comme **une « justice de la jungle »**, affirmant qu'une enquête était en cours pour arrêter et poursuivre les auteurs.



Les médias locaux ont cité des témoins oculaires qui ont déclaré qu'un homme avait proposé en plaisantant le mariage à la vendeuse, et que sa réponse avait été considérée comme blasphématoire par certaines personnes de la région.

« Malheureusement, cela a conduit à une attaque de la foule, et [elle] a été incendiée avant qu'un renfort d'équipes de sécurité puisse arriver sur les lieux », a déclaré le porte-parole de la police d'État, Wasiu Abiodun.

Il a appelé les membres du public à rester calmes et à ne pas se faire justice eux-mêmes après le meurtre de samedi dans la ville de Kasuwan-Garba.

De tels meurtres ne sont pas rares dans le nord du Nigeria, où le blasphème est considéré comme un délit pénal en vertu de la loi islamique (charia), qui s'applique parallèlement au droit laïque dans 12 États majoritairement musulmans.